

Inspection de l'Éducation nationale
Circonscription de Saint-Pryvé-Saint-Mesmin
École élémentaire du POUTYL
282 rue du Général De Gaulle
45160 OLIVET

PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉCOLE DU MARDI 15 NOVEMBRE 2022

Madame Fabienne Boulan ouvre la séance à 18h00 Secrétaire de séance : Madame Véronique Habauzit

Membres présents :

Représentants des parents d'élèves :

Titulaires : Mesdames Habauzit (tête de liste), Ambroix, Bourgoïn, Daty, Lièvre et Omont-Blaye ; Messieurs Djema, Hoen et Peinturier.

Suppléants : Mesdames Dénarié, Letin, Richard, Rouilly

Pour la mairie :

Monsieur Haugeard et Monsieur Villermet (manager des écoles du Poutyl)

Madame Chayot (Élue en charge du secteur scolaire du Poutyl) (absence excusée)

Education nationale :

Mme Suffrin (Inspectrice Education Nationale de la Circonscription St Pryvé St Mesmin) (absence excusée)

Mme Sainson (DDEN : Déléguée Départementale de l'Education Nationale)

L'équipe pédagogique : Mme Boulan (Directrice)

Mesdames Gamet, Guerrero, Guillois, Halter, Kieffer, Philippot et Vauxion

Madame Mura (complément de temps de Mme Boulan), Madame Bazinet (complément de temps de Mme Philippot)

1/ Accueil et présentation des membres du conseil

Procès-verbal : Cette réunion fera l'objet d'un compte-rendu téléchargeable sur l'ENT et sur le site de la mairie

Approbation du procès verbal du conseil d'école du mois de juin 2022

2/ Élections des représentants de parents d'élèves

Une seule liste de représentants de parents non constituée en association.

Au moment de la réunion de rentrée, ont eu lieu une présentation des actions des représentants de parents d'élèves (RPE) ainsi qu'un appel à candidatures pour les parents intéressés.

Vote par correspondance entre le 3 octobre et le 7 octobre

Matériel de vote : bien préparé, une fiche explicative pour le vote par correspondance a été jointe au bulletin et aux enveloppes, mais encore 24 bulletins nuls.

Résultats : 388 inscrits, 234 suffrages exprimés, taux de participation de 66,49 %

Sont élus pour l'année scolaire 2022/2023 :

Titulaires : Mme Véronique Habauzit (CP et CM1) – Mr Emmanuel Peinturier (CE1 et CM2) – Mme Sétareh Lièvre (CE2) – Mme Anne-Sophie Ambroix (CE1 et CM2) – Mr Alexandre Hoen (CP) – Mme Audrey Bourgoïn (CP) - Mme Estelle Omont-Blaye (CM1) – Mme Viviane Daty (CE1 et CM2) – M Farid Djema (CP)

Suppléants : Mme Béatrice Boge (CP et CE2) – Mme Mélanie Richard (CP et CM1) – Mme Elise Perrault (CP) – Mme Solène Dénarié (CP) – Mme Emeline Sanba (CE1) – Mme Elodie Rouilly (CE1) - Mme Ludivine Letin (CM1) – Mme Maribel Jourdy (CE1)

Pour ce premier conseil d'école, les questions portées par le groupe des RPE sont présentées en annexe de ce procès-verbal.

3/ Bilan de l'installation dans les nouveaux locaux

Une rentrée dans des locaux dont l'aménagement n'était pas entièrement finalisé. Chaque local de rangement a pu trouver une fonction grâce à la préparation du déménagement réalisé avec le manager d'école avant les congés d'été.

Les familles saluent unanimement la qualité de la réhabilitation de l'école et les conditions matérielles privilégiées dans lesquelles les enfants ont effectué leur rentrée.

Rentrée des élèves : parcours dans les locaux pour découvrir la nouvelle école.

Appropriation des lieux : les élèves ont mis quelques jours voire quelques semaines à s'approprier les nouveaux espaces extérieurs. Les deux cours d'école dénommées : cour du parc (devant l'école) et cour des pommiers (rue P Genain) sont beaucoup plus grandes que celles de l'école éphémère, un nombre d'élèves en récréation plus important (4 classes et 5 classes) : ces deux facteurs sont certainement à l'origine de l'agitation et de l'excitation de certains élèves. Le terrain non stabilisé de la cour des pommiers a posé quelques problèmes : trous, cailloux... principalement sur l'ancien espace « jardin ».

En concertation avec les animatrices du périscolaire, une malle de jeux divers a été proposée aux élèves. Le contenu (balles en mousse, raquettes, élastique, corde à sauter, ballon...) n'a pas résisté aux enfants. Ce petit matériel n'est plus utilisable.

Même si le climat des cours de récréation s'est apaisé, il reste un travail à faire sur « prendre soin du bien collectif ». La salle banalisée et la salle polyvalente sont de vrais espaces pour mettre en place des activités hors des classes.

Monsieur Haugeard fait le point sur les travaux de finition, en réponse à l'interpellation des représentants de parents d'élèves.

La réception des travaux a eu lieu fin août et le bâtiment fait l'objet d'une garantie d'un an pour des malfaçons ou usure prématurée. Les entreprises sont amenées à intervenir régulièrement pour des travaux de finition ou de réglage de certains équipements. Il reste encore des réserves à lever sur certains détails.

Pendant les vacances de novembre : plantations d'arbres fruitiers dans la cour P. Genain ; mur de béton devant le futur garage à vélos ; des plantations aussi dans la cour du parc. La question de la protection des jeunes arbres est à l'étude pour éviter aux élèves de trop marcher autour et leur permettre de s'enraciner correctement.

Portes des sanitaires très lourdes à manipuler : le groom va être assoupli.

Absence de vestiaires dans les écoles : aucune des écoles d'Olivet n'en sont équipées dans la mesure où les gymnases municipaux disposent de vestiaires à disposition des élèves et des enseignants.

Aération difficile à optimiser : il n'est pas nécessaire d'aérer de manière prolongée. Les bâtiments ont une forte inertie qui garde la chaleur l'hiver et la fraîcheur l'été à condition de ne pas faire rentrer trop d'air de l'extérieur. L'école fonctionne en double flux avec une centrale de traitement de l'air.

Alarmes incendie : deux exercices réalisés en septembre. Pour palier aux problèmes d'audibilité de l'alarme dans certaines classes du fait d'une isolation phonique élevée, 3 bornes supplémentaires vont être ajoutées dans certaines classes.

Aménagement de la clôture jouxtant la noue sur la rue Paul Genain : un parent d'élève a fait remarquer que malgré les aménagements paysagers des noues, l'espace sous les grilles de l'école peut s'avérer suffisant dans certaines zones pour laisser passer un jeune enfant. Monsieur Haugeard a précisé que la commission de sécurité a validé l'ensemble des clôtures de l'école. Toutefois, il note la remarque pour vérification.

4/ Réunions de rentrée

Réunion générale le mardi 13 septembre :

Avant le début de la réunion, visite de l'école proposée pour les parents qui n'avaient pu circuler dans les locaux lors de visites précédentes.

Très bonne participation. Présentation de l'équipe pédagogique, quelques points importants sur le fonctionnement de l'école et sur le règlement intérieur.

Monsieur Villermet et son adjointe sont intervenus pour le périscolaire.

Les représentants de parents se sont présentés également en fin de réunion.

Réunions de classe : participation assez variable. Certaines familles ne sont jamais représentées.

Une réunion de classe a été positionnée le même soir que l'école maternelle. Il est parfois difficile d'ajuster les agendas en tenant compte des fratries scolarisées en maternelle ou au collège.

Les listes de fournitures ont été communiquées aux familles en juin, puis disponibles sur l'ENT et envoyées aux nouvelles familles.

Fête du 7 octobre « pendaison de crémaillère » : très belle participation des parents. L'ensemble des personnes présentes a pu profiter du très beau buffet de gâteaux, des jeux en bois disposés dans la cour et d'une météo très favorable.

5/ Organisation pédagogique – Effectifs

A ce jour effectif total de 231 élèves. Moyenne de élèves par classe : 25,6

Mme GAMBLIN CP : 24	Mme VAUXION CE2 : 25
Mme GAMET CP : 25	Mmes PHILIPPOT et BAZINET: 28
Mme GUILLOIS CE1 : 24	Mme GUERRERO CM1/CM2 : 27 (19 CM1 /8 CM2)
Mme HALTER CE1 : 24	Mme KIEFFER CM2 : 28
Mmes BOULAN et MURA: 25	

Aucun recrutement de volontaires pour un service civique. Aucune candidature recevable.

Projection pour la rentrée 2023 :

49 futurs élèves de CP (maternelle Poutyl) et 36 départs au collège. Total prévisionnel : 244 soit > 27 par classe.

Nouvelle carte scolaire :

Intervention de monsieur Haugeard : il s'agit d'un point d'information. Cette nouvelle carte scolaire doit permettre aux familles d'inscrire leurs enfants dans une école proche de leur domicile et ainsi favoriser un déplacement doux (idéalement déplacement domicile-école dans un rayon < 1-2 kms). Seront définies des zones strictes pour affectation dans une école et des zones interstitielles pour affectation au choix dans deux écoles (arbitrage en mairie en cas de déséquilibre des effectifs selon les niveaux). La mise en place de la carte débutera en septembre 2023, et se fera sur plusieurs années pour préserver les fratries.

6/ Règlement intérieur

Règlement intérieur : la diffusion à chaque famille en format papier n'est pas envisagée. Le règlement dans sa totalité est disponible sur l'ENT.

Madame Boulan rappelle quelques points essentiels : importance du respect des horaires, modalité pour les demandes d'autorisation d'absence sur le temps scolaire (départ anticipé ou retour tardif après les congés...), liste des objets dangereux et interdits.

Le paragraphe « Hygiène et tenue » est complété par :

- les élèves sont incités à se laver les mains plusieurs fois dans une journée.
- les élèves ont le devoir de respecter les locaux : murs intérieurs et extérieurs (graffitis, salissures, rayures), respect du mobilier intérieur et extérieur, petits matériels de cour mis à disposition pendant les récréations.

Les annexes : Charte Laïcité

Nouvelle annexes : Programme pHARe

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

Présentation du programme pHARe : qu'est-ce que c'est ? Un renforcement des moyens pour prévenir le harcèlement à l'école.

L'école a signé la charte et s'engage à :

1. Mesurer le climat scolaire
2. Éduquer pour prévenir les phénomènes de harcèlement
3. Former une communauté protectrice de professionnels et de personnels pour les élèves.

Groupe ressource de circonscription piloté par madame l'Inspectrice.

Groupe « Écoute » au sein de l'école constitué de Madame Boulan, Madame Guerrero, Monsieur Villermet et de Zoé Rey (animatrice périscolaire)

4. Intervenir efficacement sur les situations de harcèlement.

Sous la forme d'entretiens

Méthode non blâmante qui invite l'intimidateur à trouver lui-même la réparation. Méthode de la préoccupation partagée.

5. Associer les parents et les partenaires et communiquer sur le programme.

6. Suivre l'impact de ces actions.

Protocole de circonscription : fiche alerte, pour le suivi des cas de harcèlement pris en charge par l'équipe ressource.

7. Mise à disposition d'une plate-forme dédiée aux ressources : 10 heures apprentissages annuels depuis le CP

Participation à des temps forts : journée nationale (sensibilisation) ; journée en janvier avec le partenariat de l'USEP (jeux collaboratifs)

7/ Espace numérique de travail (ENT)

Mise en place de Beneylu, qui porte le nom de PrimOT pour l'académie Orléans-Tours.

La mise en route et la distribution de identifiants aux nouveaux élèves et aux élèves de CP n'a pas été très efficace. Il reste peut-être des familles qui ne peuvent pas se connecter. Elles doivent se faire connaître auprès de Madame Boulan.

La charte utilisateurs pour Beneylu existe ; elle n'est pas obligatoire dans la mesure où il s'agit d'un espace complètement sécurisé, conforme aux recommandations du ministère de l'Education nationale et imaginé pour des élèves de primaire.

8/ Evaluations Nationales CP et CE1

Tous les élèves de CP et de CE1 ont passé les évaluations nationales pendant la période dédiée.

Les résultats des CP vont être partagés dans un conseil de liaison GS CP

Chaque famille a été destinataire du profil de son enfant avec entretien avec l'enseignante de la classe.

Les résultats en CP et en CE1 sont meilleurs que les années précédentes.

Encore des élèves fragiles et à besoin dans la compréhension de mots ou de phrases lus par l'enseignant. On retrouve les mêmes difficultés pour les CE1.

En mathématiques, la résolution de problèmes et le calcul mental sont en progrès mais encore les deux compétences les moins bien réussies

9/ Projet d'école

Axe n°1 : Assurer l'acquisition des fondamentaux pour tous les élèves : Français - Mathématiques

Renforcer les compétences langagières

Enrichir la syntaxe et le vocabulaire

Lire des œuvres longues (cycle 3)

Recourir à l'écriture pour réfléchir et pour apprendre

Lire et comprendre

Compter - Comprendre le nombre

Maîtriser des stratégies mentales de calcul

Résoudre des problèmes numériques variés

Axe n°2 : Stimuler l'ambition scolaire pour tous les élèves

Fluidifier le parcours scolaire

Sécuriser le développement et l'épanouissement de l'enfant

Garantir une éducation basée sur l'égalité des chances

Aide spécifique aux élèves en difficulté (accueillir, accompagner, soutenir, former chaque élève et développer le vivre ensemble)

Activités pédagogiques complémentaires : renforcer l'apprentissage des fondamentaux (lire, écrire, calculer)

Axe n°3 - Agir sur le climat scolaire comme facteur de réussite

Prévenir toute sorte de harcèlement ou de violence (programme pHARe)

Améliorer la qualité de vie à l'école : engager des actions pour permettre aux élèves de bien vivre ensemble à l'école

Construire des projets pour développer le sentiment d'appartenance

Les actions entreprises pour faire vivre ce projet d'école :

Français

Rallye lecture (en ligne) – Lectures offertes

Défi lecture liaison CM2/6ème

Prix des Embouquineurs (donner son avis, avoir un regard critique pour faire un choix)

Prix Chronos avec la médiathèque d'Olivet

Mathématiques et Sciences

Travail sur la résolution de problèmes

Calcul mental (rituels quotidiens)

Projet Robot (classe de CM2)

Madame Kieffer expose le projet dans lequel elle se lance cette année avec la classe de CM2.

Programmer des robots pour leur faire réaliser un certain nombre d'actions. Ce défi sera relevé au cours d'une compétition qui aura lieu le 18 mars à Chécy. Les élèves doivent également préparer un exposé oral sur le thème des énergies. Deux robots ont été gracieusement offerts par l'entreprise John Deer grâce à l'intermédiaire de Madame Letin (RPE). Deux autres robots seront fournis par la mairie d'Olivet. Madame Kieffer remercie la mairie pour leur soutien dans ce projet.

Parcours artistique

École et cinéma : 1 classe inscrite au dispositif.

Déplacement : bus TAO gratuit.

Programmation de la salle de spectacle de l'Alliage : propositions intéressantes (spectacle ou répétitions musicales) ; plusieurs classes vont pouvoir assister à une représentation.

Projet musical : les 9 classes de l'école sont investies dans un projet chorale qui donnera lieu à une représentation devant les parents d'élèves. Les élèves vont interpréter une œuvre écrite et composée par Julien Joubert (Rendez-vous ou le secret de la Joconde)

La présentation du projet a été faite au cours d'une première intervention devant les 9 classes en octobre.

Corinne Barrère, cheffe de chœur, a fait chanter les classes début novembre et reviendra début janvier.

Budget : 3700 euros (16 euros par enfant) à la charge de la coopérative scolaire. Une demande de financement à la mairie à hauteur de 400 euros est programmée.

C'est un projet transversal qui va permettre aux classes de travailler en arts visuels, en histoire, en sciences et technologie.

10/ Coopérative scolaire

Mesdames Gamet et Boulan sont mandataires.

Bilan financier : début d'année 1750 euros sur le compte de la coopérative scolaire.

La vente du goûter du 7 octobre a rapporté 750 euros

Achat de livres pour le prix des Embouquineurs : 342 euros

Toutes les sorties pédagogiques feront l'objet d'une demande de financement pour projet pédagogique à la mairie : 45 % du projet avec un maximum de 400 euros.

Photos de classes : Madame Dupeyron est passée dans l'école mi-septembre.

L'appel à cotisation à la coopérative aura lieu en janvier 2023. L'adhésion s'élèvera à 20 euros, davantage pour les parents qui le souhaitent.

Les parents d'élèves se tiennent prêts à organiser une ou plusieurs actions au profit de la coopérative scolaire pour soutenir les différents projets de classe et les sorties. Plusieurs idées en marge du spectacle musical ont été évoquées (confection et vente d'un tee-shirt souvenir ou vente du programme du spectacle musical par exemple).

Un stand sera installé au sein du marché de Noël du périscolaire pendant la garderie du soir le vendredi 16 décembre.

11/ Livret scolaire Unique (LSU)

Il y aura 3 livrets pour l'année : décembre - avril - juillet

Il est conseillé aux familles de télécharger le document et de l'enregistrer, en particulier pour les élèves de CM2.

12/ Sécurité

Exercice évacuation incendie : 2 exercices, en présence de Monsieur Pelé, ont été réalisés dans les premiers jours qui ont suivi la rentrée des élèves. 3 signaux sonores supplémentaires vont être installés pour une meilleure diffusion de l'alerte.

PPMS :

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) est présenté :

- Cas de risques majeurs (risques climatiques – risques industriels – transport de matières dangereuses)
- Cas Attentat – Intrusion.

Le nouveau PPMS est rédigé.

Un exercice d'alerte « Attentat – Intrusion » a été organisé le 18 octobre, en présence de monsieur Damart. L'alerte a été diffusée par signal sonore.

Points de rassemblement : identifiés dans chaque cour avec un panneau.

Exercice Risques Majeurs : programmé en février.

Le contenu des malles PPMS : trousse de secours, bouteilles d'eau..... est revu chaque année.

En cas de blessures légères : eau savonneuse puis protection de la plaie si nécessaire. L'école dispose de pansements, de compresses stériles, de poches de glace.

13/ RASED et APC

RASED : Madame Louchart, psychologue scolaire, est notre seule interlocutrice pour le Rased. Son bureau est situé dans notre école. Les moyens humains sont alloués, le poste de maître E n'est pas vacant mais l'enseignante est en arrêt et n'est pas remplacée.

Plusieurs signalements ont été rédigés par les enseignantes pour une demande d'aide. Mme Louchart ne fait pas de suivi individuel.

Madame Suffrin (IEN) alerte sa hiérarchie sur les problématiques d'accompagnement éducatif rencontrées au sein de son secteur et en particulier sur les écoles d'Olivet.

Activités Pédagogiques Complémentaires (pour une aide pédagogique)

- Avant le repas de 12h05 à 12h35
- Après le repas de 13h20 à 13h50

L'accent est mis sur les difficultés de lecture au cycle 2 et sur le calcul mental.

Aide aux leçons CE1 et CE2

lundi – jeudi : Madame Gamet

lundi – mardi : Madame Bazinet

Les élèves qui bénéficient de l'aide aux leçons sont inscrits pour un trimestre sur proposition de l'enseignante après entretien avec la famille. Les parents doivent inscrire leur enfant à la garderie du soir pour qu'ils bénéficient du goûter.

14/ EPS - USEP

Notre association USEP locale doit trouver des sources de financement. L'équipe USEP départementale est prête à soutenir des projets mis en place par l'école.

Sorties vélo : nous ferons appel aux parents pour les agréments.

Cycle natation : cette année le cycle natation se déroule sur 5 semaines à raison de deux séances par semaine (les lundi et jeudi)

Les élèves de cycle 3 passent à la fin du cycle une attestation de savoir nager.

15/ Temps périscolaire

Une réunion sur la restauration sera proposée le 6 décembre à 18h30.

Calendrier :

Date retenue pour la fête de fin d'année : **vendredi 16 juin 2023**

Prochains conseils d'école : **mardi 28 février et mardi 30 mai 2023 à 18h00**

Madame Boulan remercie les participants et clôture le conseil à 20h30.

Annexe

Conseil d'école du 15 novembre 2022 ***Questions et remarques des représentants des parents d'élèves***

Après recueil des questionnements et remarques exprimés par les parents d'élèves de notre école, voici les points de discussion que nous souhaitons aborder lors du premier conseil d'école.

1) Point bilan sur l'installation dans les nouveaux locaux

Les familles saluent unanimement la qualité de la réhabilitation de l'école et les conditions matérielles privilégiées dans lesquelles les enfants ont effectué leur rentrée.

Quel est le bilan dressé par l'équipe enseignante et par les services mairie de cette rentrée dans les nouveaux locaux ?

Nous savons qu'il pouvait/peut persister des difficultés et des problématiques de sécurité après quelques mois d'utilisation du bâtiment.

Voici certains points qui nous ont été rapportés : portes très lourdes à manipuler (notamment celles des sanitaires), aération difficile à optimiser, disparité des températures d'ambiance dans les classes, alarmes incendie plus difficilement entendues dans certaines salles, aménagement de la clôture jouxtant la noue sur la rue Paul Genain qui peut laisser passer des enfants de CP/CE1, sol salissant et accidentogène de la cour des pommiers,...

2) Point bilan sur l'accueil périscolaire / restauration (sera abordé au cours de la réunion du 6 décembre 2022)

À l'occasion de ce premier conseil d'école, serait-il possible de faire un bilan de rentrée pour l'organisation de l'accueil périscolaire, notamment pour la restauration en mode self ? La réunion sur le sujet « restauration » avec toutes les familles, annoncée en réunion générale de rentrée, est-elle toujours d'actualité ? L'organisation en deux services retenue aujourd'hui assure-t-elle à chaque enfant un temps à table suffisant ? Comment les compositions des plateaux sont-elles supervisées, notamment pour les enfants les plus autonomes ?

Depuis le milieu de l'année scolaire précédente et en cette rentrée 2022, nous avons reçu de multiples témoignages de familles dont les enfants se plaignent des quantités plus faibles fournies au goûter. Nous en avons discuté lors de précédents conseils d'école et en marge de la visite de la cuisine centrale en juin dernier. Les représentants des parents d'élèves pensent que cette appréciation peut résulter de situations où les enfants ne mangent pas à leur faim sur le temps du déjeuner. Nous réitérons nos remarques concernant la récurrence sans doute un peu élevée de menus à faible composante énergétique. Il serait souhaitable que les menus comportant des plats végétariens à base légumes présentent une entrée ou un dessert à valeur calorique plus élevée que la moyenne des autres menus.

À de multiples reprises nous avons souligné la qualité de la restauration proposée à nos enfants. Nous savons la grande attention avec laquelle les multiples cahiers des charges sont respectés pour confectionner et servir ces repas. Nous saluons les nombreuses initiatives d'éveil au goût et de repas festifs et les efforts de communication autour de ces initiatives. Toutefois, nous en appelons également à un principe de réalité de couverture nécessaire et régulière des besoins énergétiques des enfants en croissance en évitant de proposer trop fréquemment des menus complets avec des composantes difficilement appréciables par ce public d'enfants.

Enfin, nous souhaitons souligner l'enthousiasme des enfants (et celui de leurs parents) quant à la qualité et la diversité des activités et des animations proposées sur les temps périscolaires. Nous en appelons juste à la vigilance des équipes périscolaires sur une équité entre les enfants désirant participer aux ateliers proposés.

3) Bilan de situation post années Covid (en particulier sur les questions de niveau scolaire et de climat scolaire)

Les parents d'élèves souhaitent simplement vous témoigner notre soutien car nous avons perçu vos difficultés et vos préoccupations dans les différentes réunions de classe de rentrée face à l'hétérogénéité (et l'accroissement?) des besoins en accompagnement scolaire dans chaque classe.

Les résultats aux évaluations nationales montrent-elles des difficultés particulières nouvelles par rapport aux années précédentes et par rapport aux années pré-Covid ?

D'autre part, nous ne vous cachons pas que nous sentons une certaine tension en ce qui concerne le climat scolaire (comportements inadaptés en milieu scolaire et harcèlement scolaire). Nous voyons le mal-être de certains enfants et la perte de repères dans le savoir être à l'école.

À l'occasion de ce premier conseil d'école, serait-il possible d'échanger sur la mise en œuvre du programme PHARe pour notre école ? Ce programme prévoit-il un appui humain extérieur en cas de situations difficiles à gérer ?

Nous nous inquiétons fortement du délitement du RASED et des moyens humains alloués à notre école qui certes est dans un environnement privilégié mais dans laquelle de plus en plus d'élèves peuvent avoir des besoins spécifiques.

4) Vie pratique à l'école

Organisation des réunions de rentrée :

- Certaines familles ont été confrontées à des réunions programmées sur des dates communes en maternelle et en élémentaire. Serait-il envisageable d'avoir une concertation entre les deux écoles pour éviter ces situations ?

- Certaines informations de fonctionnement de classe données à l'occasion de ces réunions de rentrée peuvent arriver un peu tardivement, notamment pour les familles d'enfants arrivant en CP, et laisser place à des malentendus.

Vestiaires :

- Plusieurs familles nous ont interpellés sur la non présence de vestiaires au sein de l'école. Pourquoi ce choix ?

Un fonctionnement avec vestiaire pourrait permettre aux enfants, notamment ceux dont le temps de présence à l'école peut être long, d'être plus confortables et de se changer après les activités sportives.

Soins en cas de blessure du type plaie / écorchure :

- Nous savons qu'en cas de blessure du type écorchure une désinfection simple à l'eau savonneuse sera prodiguée pour nos enfants. Les trousseaux de soin au sein de l'école comportent-elles du matériel du type compresses stériles ou pansements pour protéger les plaies en attendant que l'enfant soit pris en charge par ses parents ? Dans le cas contraire, est-ce qu'il serait envisageable de demander aux familles de fournir ce type de consommables avec le trousseau de rentrée ?

Rappel du protocole sanitaire en particulier pour les situations d'élèves cas contact intra-familial

ENT Beneylu

Une charte des utilisateurs pour cette plateforme est-elle disponible notamment pour informer sur la gestion des données personnelles ?

5) Projet spectacle musical et actions au profit de la coopérative scolaire

Les enfants et leurs familles ont accueilli avec enthousiasme le projet musical.

Les parents d'élèves se tiennent prêts à organiser une ou plusieurs actions au profit de la coopérative scolaire pour soutenir les différents projets de classe et les sorties. Nous avons évoqué au sein des représentants des parents d'élèves des idées en marge du spectacle musical : confection d'un tee-shirt souvenir acheté par les familles pour la tenue de scène avec bénéfice pour la coopérative scolaire, vente d'un support avec la captation vidéo du spectacle, stand buvette / restauration proposé à l'entracte entre les deux spectacles, ...